

NÉOGRAPHIE.

Prononciation — Accentuation.

Relativement à un article intitulé " l'Accentuation " publié par le *Réformiste*, dans son numéro du 15 novembre, un éminent pédagogue français, M. E. Choquet, soumet les quelques réflexions qui suivent dans le *Sténographe illustré* de Paris du 1er décembre dernier :

La néographie — écriture du xxe siècle employant l'alphabet duployen — rend le langage son pour son. Elle représente les sons d'après la meilleure prononciation adoptée à Paris.

Elle va plus loin : elle pratique la diérèse, c'est-à-dire la décomposition des consonnes et des voyelles composées qui causent tant d'embarras à tous ceux qui apprennent à lire l'écriture alphabétique par les anciens procédés de syllabation.

Par la néographie, on peut donc très facilement acquérir une prononciation très exacte ; le fait a été constaté, il y a plus de vingt ans, dans bon nombre d'écoles où déjà cette écriture était en usage.

A la suite de ces constatations, on aurait pu espérer voir proposer l'usage de la néographie comme moyen de corriger les prononciations défectueuses de certaines provinces, mais cette innovation fut vite oubliée en haut lieu.

Jusqu'ici, la néographie, pas plus que l'écriture vulgaire, ne marque l'accentuation.

On s'en rapporte sur ce point à cette règle générale de notre prosodie française : porter l'accent, l'effort de la voix sur la dernière syllabe, si elle est sonore ; alors que cette dernière syllabe est atone ou muette, on rejette la tonique sur

l'avant dernière ou pénultième.

Il est fort peu de cas qui fassent exception à cette règle générale, de sorte qu'il est facile, en somme, d'accentuer le français.

Si dans les écoles, mêmes les plus humbles, les maîtres s'arrêtaient à ce détail très important, ils feraient vite acquérir à leurs élèves une excellente diction — et le beau parler ne nuit en rien, a dit le bon La Fontaine, — mais les instituteurs ont d'autres chiens à fouetter : l'orthographe est là qui les guette, les menace, les hypnotise. Donc, on prononce plutôt mal, mais on orthographe bien : tout est pour le mieux !

Pour ce qui est de la versification, un de nos éminents collègues, de l'Institut sténographique de France, M. Pierre Humbert, s'en est occupé il y a quelques années, et il a montré comment la néographie duployenne peut facilement suffire à marquer les longues, les brèves, les toniques et les atones, grâce à l'emploi de quelques signes *AD HOC*.

Espérons que les diverses questions que nous nous bornons aujourd'hui à mouvoir intéresseront quelques-uns de nos collègues qui les voudront préciser, approfondir et résoudre.

E. CHOQUET.